



L'Indépendant 23/12/25

Collecte exceptionnelle des cartons de Noël

Les fêtes de Noël s'accompagnent d'une hausse spectaculaire du volume de cartons jetés. Emballages de cadeaux, colis et boîtes en tout genre saturent rapidement les Conteneurs semi-enterrés (CSE).

Pour faire face à cette situation récurrente, le Pôle environnement déchets met en place une collecte exceptionnelle de cartons, organisée village par village. C'est la seule période de l'année où leur dépôt au pied des conteneurs est autorisé.

Portée par la Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne, cette opération vise à prévenir les débordements et à limiter les dépôts sauvages. Les habitants sont exceptionnellement autorisés à déposer leurs cartons à l'extérieur des CSE, mais uniquement le jour de collecte prévu dans leur commune.

Pour garantir le bon déroulement de l'opération, il est demandé aux usagers de conserver leurs cartons à domicile jusqu'à la veille du jour de collecte, puis de les déposer au pied des CSE uniquement à la date indiquée pour leur village. En dehors de cette collecte exceptionnelle, les règles habituelles s'appliquent. Chaque commune dispose d'un CSE adapté aux grands cartons, équipé d'une large ouverture. Leur emplacement peut être consulté dans le Guide du tri, disponible sur le site internet de la communauté de communes.

Calendrier des collectes

Vendredi 26 décembre : Porté-Puymorens, Porta, Latour-de-Carol, Enveitg. **Lundi 29 décembre** : Estavar, Saillagouse, Err, Llo, Sainte-Léocadie. **Mardi 30 décembre** : Palau-de-Cerdagne, Osséja, Nahuja, Valcebollère. **Mercredi 31 décembre** : Dorres, Angoustrine, Ur, Bourg-Madame.